

GRAND PRIX DU DOMAINE DE MANVILLE

19 et 20 novembre 2022

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement priment sur celles des règlements généraux.

Article 1 - Conditions de Participation

Epreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s de la FFG, à jour de son certificat médical et du droit de jeu fédéral ou être licencié(e)s d'une Fédération étrangère reconnue (voir cahier des charges FFGolf).

1ère Série Dames : index inférieur à 15.4 / 1ère Série Messieurs : index inférieur à 12.4

Le champ de joueurs sera limité à 72 joueurs dont 15 dames et 6 wild-cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames quel que soit leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

2 places Dames et 5 places Messieurs (10% du champ) seront réservées aux joueur(se)s U16, quel que soit leur index, titulaires de la licence Or ne rentrant pas directement dans le champ par leur place au Mérite National Amateur ou par leur index.

Article 2 - Forme de Jeu

36 trous stroke-play (18 trous par jour)

Marques de départs : Dames : repères bleus

Messieurs : repères blancs

Départs du 1^{er} tour : selon recommandations fédérales, départs du 2^{ème} tour : dans l'ordre inverse des résultats du tour précédent.

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve.

Départage : Play off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque sexe.

Pour les autres places, départage sur la dernière carte puis le 9, 6, 3 et dernier trou.

Article 3 - Engagements

Droit d'engagement comprenant la journée d'entraînement du vendredi 18 novembre 2022 :

- **Adultes :** 80€
- **Joueurs de 18 ans et moins (nés en 2004 ou après) :** 40€
- **Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1997 et 2003) :** 40€

Les inscriptions devront parvenir au Golf **avant le vendredi 4 novembre 2022** accompagnées du droit d'engagement adressé à:

**GRAND PRIX FEDERAL
GOLF DU DOMAINE DE MANVILLE
13520 Les Baux de Provence**

Article 4 - Prix

2 Prix Brut Dames et 3 Prix Brut Messieurs.

La remise des prix aura lieu à l'issue de la compétition et sera suivie d'un cocktail.

Article 5 - Comité de l'Epreuve

Chef Arbitre : Michel GROLEAU

Arbitre : Olivier BOUCHARLAT

Golf du Domaine de Manville : Max ACKERER